

<https://pierre-alainmillet.fr/Un-nouveau-mandat-pour-le-SITIV-au>



Un nouveau mandat pour le SITIV au service de l'intercommunalité

- Numérique -

Date de mise en ligne : mardi 29 avril 2014

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

J'ai organisé comme président sortant, la mise en place du nouveau comité syndical du Syndicat Intercommunal pour les Technologies de l'Information pour les Villes, qui regroupe 6 communes historiques (Givors, Grigny, Pierre-Bénite, Rive-de-Gier, Vaulx-en-Velin, Vénissieux) et deux nouvelles communes depuis 2014 (Corbas et St-Chamond).

Les changements de majorité municipale dans 3 communes conduisait à une situation inédite avec 4 communes de droite et 4 communes de gauche.

Mais l'intercommunalité est un cadre qui met au premier plan l'intérêt général des communes et pousse à une direction la plus collégiale possible. C'est en ce sens que j'ai proposé ma candidature qui a recueilli 11 voix sur 16 (avec 2 abstentions et 3 blancs).

J'ai proposé la mise en place d'un bureau de 4 vice-présidents représentatif de la diversité politique, géographique et de taille de commune, bureau qui a été élu à l'unanimité (avec un vice-président pour les villes de Givors, Grigny, Rive-de-Gier, Vaulx-en-Velin)

J'ai présenté quelques idées avec ma candidature, développées dans cet article.

Notre syndicat des technologies de l'information pourrait s'appeler aujourd'hui le syndicat du numérique pour les villes, « numérique » devenant dans tous les domaines, le terme le plus général qui représente les transformations que les technologies de l'information, des télécommunications, des réseaux connectés imposent ou permettent à nos sociétés.

On peut distinguer deux grands enjeux auxquels nos villes doivent faire face.

D'abord, l'enjeu de la « société du numérique », avec tous ces grands acteurs mondiaux qui font les modes techniques et sociales dont les dernières vagues autour des réseaux sociaux comme facebook ou twitter bousculent les médias traditionnels. Google en est le symbole, devenu en quelques années l'entreprise mondiale qui en sait plus sur nous que nous-mêmes, et qui sans doute, en sait plus sur nos villes que beaucoup de leurs élus. Ces grands acteurs imposent une politique de l'offre qui est dominante, dont on ne sait pas bien si elle répond à des besoins ou si elle les fabrique pour créer des marchés qui nous imposent des dépenses dans un contexte général pourtant tourné vers la rigueur.

Mais il y en même temps la société avec le numérique, ce que nous faisons tous avec ces outils, les usages et les pratiques de travail autant individuels que collectifs, avec des questions cruciales sur la sécurité de ces usages, leur impact sur la productivité, l'efficacité du travail, et l'organisation même du travail qui déborde de son cadre traditionnel.

Dans ce contexte, nos villes ont tout intérêt à développer ce syndicat pour maîtriser ces grands défis du numérique en recherchant plusieurs effets

- d'abord la mutualisation de ressources humaines, pour être en capacité d'avoir des compétences techniques, y compris d'expertise, du niveau qui leur permette d'assurer une vraie maîtrise d'ouvrage de leurs systèmes, face à des acteurs de marché toujours en restructurations.

- ensuite le regroupement d'achats qui peut concerner des matériels, des logiciels ou des services et pour lesquels nous pouvons même rechercher des cadres plus larges encore pour bénéficier de l'effet volume maximum
- enfin, la maîtrise d'infrastructures sécurisées et optimisées pour répondre aux besoins toujours croissant d'interconnexions de toute sorte, depuis les relations aux citoyens et les services numériques qu'une ville peut offrir jusqu'à l'interconnexion avec les autres administrations.

Notre syndicat a beaucoup évolué pour mieux répondre à ces trois attentes en introduisant en 2001 une part de personnalisation dans son budget, permettant ainsi, à côté des dépenses financées de manière solidaire par une clé de répartition, de décider de dépenses propres à chaque ville. Nous avons fait évoluer plus récemment cette notion de personnalisation en introduisant la possibilité pour le comité syndical de décider sur chaque projet ce qui est financé sur clé et ce qui est financé sur un indicateur dépendant de l'usage que les villes font du projet.

Je pense que nous devons travailler à une nouvelle étape pour organiser l'équilibre entre mutualisation et personnalisation, en considérant que le syndicat mobilise des ressources mutualisées pour des projets personnalisés. En effet, dans tous les projets mettent en œuvre des technologies numériques, ce sont toujours les utilisateurs qui produisent au final la qualité de service, et ce sont donc les villes qui doivent assurer totalement la maîtrise d'ouvrage de leur projets.

Dans ce contexte, je présente ma candidature comme président du SITIV pour assurer la continuité de ses objectifs dans le contexte de projets importants en cours :

- le déménagement prochain du syndicat avec la cession de l'immeuble actuel et l'achat d'un plateau dans un immeuble tertiaire en centre ville
- l'intégration des deux villes de Corbas et St-Chamond pour lesquelles nous avons pris des engagements précis,
- l'évolution des infrastructures techniques et leur insertion dans le contexte métropolitain avec le Réseau d'Intérêt Public du Grand Lyon et le projet de centre d'hébergement (datacenter) public

Dans le respect de la diversité politique, géographique et de taille des communes, je souhaite porter une conception intercommunale du syndicat, favorisant la mutualisation au service des priorités de chacune des villes, ouverte aux relations avec d'autres communes, partenaires et associations.